

Les frais de véhicule : les options possibles

Objectifs :

Identifier l'ensemble des règles fiscales applicables aux véhicules
Choisir la meilleure option en fonction de ces règles et de ses contraintes

Public concerné :

Prérequis : Tout public - Hors cabinet comptables et collaborateurs comptables
Connaître les règles de base de la comptabilité des BNC et/ou avoir suivi la formation " L'essentiel de la comptabilité des BNC (Niveau 1) "

Ne convient pas aux collaborateurs comptables

Intervenant(s) :

Technicien expert en comptabilité et fiscalité

Moyens pédagogiques et techniques :

Projection sur grand écran

Réalisation d'exercices et de cas pratiques

Remise d'un support de cours en fin de formation

Si Formation à distance avec Microsoft Teams

Nombre de participants : 6 maximum

Afin de participer à votre formation, nous vous recommandons d'installer gratuitement Microsoft Teams avant la session.

Télécharger Microsoft Teams

Installez l'application sur votre ordinateur, tablette ou smartphone.

Testez votre connexion, votre microphone et vos haut-parleurs avant la formation.

Le jour J, cliquez simplement sur le lien de connexion reçu par email et rejoignez la session.

Conseil : effectuez ce test quelques jours avant la formation et contactez-nous en cas de difficulté technique.

Démonstration et réalisation d'exercices

Echanges interactifs en direct uniquement (pas de tchat)

Transmission par email d'un support de cours (à imprimer de préférence)

Connexion internet efficiente

Durée de la formation : 3 heures.

Nombre de participants maximum : 12 stagiaires.

Programme :

Le financement du véhicule : devenir propriétaire ou locataire

Les particularités du véhicule en propriété : patrimoine privé ou professionnel

La location du véhicule : plafonnement des loyers, TVA, frais déductibles, plus ou moins-value de cession

Les forfaits : conditions générales d'option, forfait BNC, forfait BIC

Les frais de véhicule au "réel" dans le cas d'un exercice complet
Frais de véhicule et exercice en société
Taxe sur les véhicules de société

Modalités d'évaluation des acquis :

Bilan oral de la journée
Questions / Réponses

Sanction visée : Attestation de fin de formation

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Bloc note - Stylo (Mise à disposition en salle)

Si formation en distanciel :

Avoir un ordinateur avec caméra et micro intégré ou/ casque audio, webcam,

Modalités et délai d'accès

Inscription possible 48h avant le début de la formation

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite et/ou en situation de handicap :

Etablissements conformes à la réglementation accessibilité de 5ème catégorie type W + L (Article R.111-19-33 du code de la construction et de l'habitation).

Site MARSEILLE : 4ème étage avec ascenseur / Site SIX-FOURS : rez-de-chaussée

Entretien individuel et confidentiel avec le Réfèrent Handicap ARAPL Provence et Var

Adaptations organisationnelles, matérielles et pédagogiques possibles

Taux de satisfaction de la formation : 100% des stagiaires satisfaits*

* Période de référence : Année 2025

Conditions tarifaires : nous consulter